

L'informatisation au service du contrôle fiscal

Thème N°1

L'INFORMATISATION AU SERVICE DE LA GESTION

Les principales idées à développer (plan indicatif, non exhaustif) :

1- l'organisation des services de base

- comment sont gérés les dossiers fiscaux ?
- quelle est la meilleure organisation dans un contexte de gestion informatisée ?

2- impacts d'une bonne gestion sur le contrôle

- comment l'immatriculation des entreprises est connue des services de base ?
- quel est l'intérêt d'un numéro unique d'identifiant fiscal ?
- comment suivre les changements d'adresse des personnes physiques et morales ?

3- la relance des défallants

- comment fonctionne le dispositif de relance ?
- quel est le dispositif de taxation ou/et de sanction des défallants ?
- quels sont les avantages d'une relance automatisée ?

4- les effets d'une informatisation de la gestion

- en quoi l'informatisation améliore le service rendu à l'utilisateur ?
- les impacts sur les agents (procédures, organisation, méthodes de travail...) ?

5- suggestions et recommandations

Thème n° 2

L'INFORMATISATION AU SERVICE DU CSP ET DE LA PROGRAMMATION

Les principales idées à développer (plan indicatif, non exhaustif) :

1- les stratégies de programmation

- dans quels cas un CSP conduit à une programmation et à un contrôle sur place ?
- en quoi l'informatique rend la programmation :
 - o plus efficace ?
 - o plus pertinente ?
- quelle(s) structure(s) doit se charger de la programmation ?
 - o avantages/inconvénients des différentes options

2- les outils informatiques d'analyse-risque

- quels sont les apports et les limites de l'analyse risque ?
- quelles sont les principales requêtes retenues pour la sélection :
 - o des particuliers ?
 - o des professionnels ?
- comment évaluer les différents risques (système de cotation...) ?

3- suggestions et recommandations

Thème n° 3

L'INFORMATISATION AU SERVICE DU CONTROLE DES COMPTABILITES INFORMATISEES

Les principales idées à développer (plan indicatif, non exhaustif) :

1- le cadre juridique

- existe-t-il un dispositif légal spécifique encadrant le contrôle des comptabilités informatisées ?
- quels sont les droits et obligations des contribuables tenant une comptabilité informatisée ?

2- l'organisation et la formation

- existe-t-il une équipe dédiée d'informaticiens assistant les vérificateurs ?
- quelles formations sont proposées aux vérificateurs ?

3- les outils de contrôle des comptabilités informatisées

- quels bénéfices pour le chef d'entreprise, l'expert comptable et le vérificateur ?
- quels sont les outils pour consulter les comptabilités informatisées ?
- que permet un logiciel de traitement des données comptables et de gestion ?

4- suggestions et recommandations

Thème n°4

L'INFORMATISATION AU SERVICE DU PILOTAGE DE L'ACTIVITE DE CONTROLE FISCAL

Les principales idées à développer (plan indicatif, non exhaustif) :

1- les indicateurs de performance

- quels sont les indicateurs de performance retenus pour le contrôle fiscal ?
- comment est organisé le reporting vers la Direction Générale ?
- quelles sont les garanties d'une remontée automatique des statistiques ?

2- le dossier de vérification dématérialisé

- comment sont stockés les documents de vérification ?
- quels sont les intérêts à partager ces procédures de façon dématérialisée ?

3- la traçabilité des investigations sur place

- comment est formalisé le dialogue entre le chef de service et ses vérificateurs ?
- est-il opportun de définir des axes d'investigation incontournables ?
- avantages / inconvénients d'un outil de traçabilité informatique ?

4- suggestions et recommandations